



Je suis marie avec un tunisien et il pe pas venir en france

Par **guediri**, le **20/03/2010** à **09:21**

Bonjour,rnrncomment faire pour ke mon mari revienne en france je me suis marier avec lui le 11 septembre et il ne peu tj pas venir avec moi je suis en france seul le livret de famille et tj pas arriver et il lui faut pour kil revienne c tré important merci de me repondre c urgent our moi sa fait deja 2ans edemie ke jatent pour kil revienne en france

Par **chris_idv**, le **20/03/2010** à **18:05**

Bonjour,rnrnSimple: votre mari doit demander, et obtenir, auprès de l'ambassade de France en Tunisie un visa long séjour "conjoint de français".rnrnCordialement,

Par **guediri**, le **20/03/2010** à **21:39**

oui mai le probleme c'est ke nous navon pas de livret de famille et il le demande jai envoyié le dossier au service des retrenscription de mariage a nante (44) mais a se jore nous navons toujour pas de reponse et c pour cela ke je voudrai qu'on maide a recupérer se document mais je ne connai pas les demarche a suivre je nai que 19ans c'est pour cela ke jaurai besoin de votre aide si vous pouvais me contacte au 0678056979 merci de maider rnrnrnrnmme guediri charlene

Par **nanou29**, le **20/03/2010** à **23:56**

bonjour, je voulais savoir vous vous etes mariés en tunisie?nil faut que tu saches que pour la transcription c super long parce que avant c était l ambassade de france a tunis qui s occupait de ça ils ont du transférer toutes les demandes plus celles en cours a nantes mais tu peu les appeler pour savoir ou en est ton dossiernsinon il devrai faire la demande de visa long séjour ou visa de conjoint de français.rntu devrais regarder sur internet le site du consulat de france a tunis, tu peut télécharger la liste des documents a fournir pour faire ces visasrnil a déjà demandé un visa ou pas ??nsi tu veux je te passe mon adresse msn si je peux t aider c avec gd plaisir